COMMUNIQUE DE PRESSE
Le 18 novembre 2026

Face à la hausse des défaillances, Le Mouvement associatif, l'Udes et ESS France consolident une réponse nationale coordonnée

Depuis le printemps 2025, l'Udes, ESS France et Le Mouvement associatif structurent une offre coordonnée d'appui aux employeurs de l'économie sociale et solidaire, qui représente près de 200 000 entreprises et 2,7 millions de salariés. Cette réponse vise à faire face à une forte hausse des défaillances, le nombre de procédures collectives concernant les associations ayant plus que doublé entre 2022 et 2025.

Face à une fragilisation rapide et durable des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), marquée par l'inflation, la contraction des financements publics et des modèles économiques contraints, les structures représentatives du secteur organisent une réponse collective à l'échelle nationale. Leur objectif : préserver un maximum de projets d'utilité sociale sur l'ensemble du territoire et sauvegarder l'emploi de celle et ceux qui contribuent à les animer.

Les constats sont là : selon l'Observatoire national de l'ESS, 10 447 emplois (ont été détruits en 2025. Entre 2022 et 2025, le nombre de procédures collectives pour les associations a plus que doublé, passant de 687 à 1605. En 2026, elles ont continué de progresser de 7%. La part des liquidations a elle aussi plus doublé, atteignant un niveau jamais atteint depuis la période COVID.

Selon l'enquête réalisée par Le Mouvement associatif, le Réseau National des Maisons des Associations, Hexopée et le Crédit Coopératif, 10 % des associations répondantes ont procédé à des licenciements en 2026 et 56 % déclarent réduire leur masse salariale.

Une offre d'appui coordonnée sur 80 % du territoire

Face à la stagnation de l'emploi, à la réduction d'activités, aux reports d'investissements et aux tensions croissantes dans des secteurs essentiels tels que l'aide à domicile, le sport ou l'enseignement,
L'Udes, ESS France et Le Mouvement associatif ont structuré une offre coordonnée d'appui aux employeurs de l'ESS, organisée comme un parcours lisible et accessible :

- **SOS Employeurs ESS**, piloté par l'Udes, constitue un point d'entrée immédiat avec un appui entre pairs, généralisé à l'ensemble du territoire (y compris Outre-mer); ·
- **Prev'Asso**, porté par Le Mouvement associatif et ses membres régionaux, proposent un accompagnement opérationnel des associations en difficulté, actuellement présent dans 8 régions ;
- Une coordination nationale assurée par ESS France avec l'Udes et Le Mouvement associatif, qui s'appuie en région, sur le réseau des Cress qui fournit les données appropriées aux cellules de veille créées par l'Etat et produisent des ressources d'orientation des entreprises, à l'instar du dispositif TelESScope[1] en Pays-de-la Loire.

CONTACTS PRESSE - Udes : Philippine Arnal parnal@udes.fr | Le Mouvement associatif : Fula Mésika fmesika@lemouvementassociatif.org | ESS France : Antoine Détourné a.detourne@ess-france.org

Ces différentes réponses s'articulent avec l'offre d'accompagnement généraliste existante : le Dispositif local d'accompagnement (DLA) et Guid'asso.

Le déploiement de ces dispositifs atteint déjà près de 80 % du territoire en novembre 2026. 330 entreprises employant 3 200 salariés à l'accueil ont déjà bénéficié de ces accompagnements en 2026 et 91 % de ces emplois ont été consolidés.

Cette dynamique marque l'émergence d'une infrastructure nationale d'appui aux employeurs de l'ESS, capable de proposer des réponses concrètes, rapides et coordonnées sur l'ensemble du territoire.

Elle ne saurait toutefois se substituer à une mobilisation des pouvoirs publics à la hauteur des enjeux, afin de préserver la capacité d'action des structures de l'ESS et la continuité des missions d'intérêt général qu'elles assurent.

[1] TelESScope est un outil de collecte de données créé par la Cress, Le Mouvement associatif et l'Udes en Pays de la Loire, qui permet d'objectiver la situation des structures de l'ESS dans la région. Les données qualitatives récoltées viennent alimenter la cellule de veille régionale et permettent de défendre l'ESS d'une seule et même voix. L'outil facilite également l'orientation vers les acteurs et dispositifs de l'accompagnement adaptés.

Udes - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 21 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 15 branches et secteurs professionnels. L'Udes défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 200 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. www.udes.fr

ESS France – Présidée par Benoît Hamon, ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la loi du 31 juillet 2014. Elle porte la voix de référence de l'ESS en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique » rassemblant les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. www.ess-france.org

Le Mouvement associatif - Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France et est présent dans 14 régions françaises.
Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi. www.lemouvementassociatif.org

CONTACTS PRESSE - Udes : Philippine Arnal parnal@udes.fr | Le Mouvement associatif : Fula Mésika fmesika@lemouvementassociatif.org | ESS France : Antoine Détourné a.detourne@ess-france.org